

Conditions générales

Veillez lire attentivement ces termes et conditions avant de vous inscrire au Flight Delay Pass.

1. Les parties au Flight Delay Pass

Mastercard Flight Delay Pass (« Flight Delay Pass ») sont fournies pour le compte de Mastercard par Collinson Group Limited et ses filiales (« nous/nous/our » tout au long de ces conditions). En acceptant ces conditions, vous convenez que vous êtes légalement capable de conclure un contrat contraignant et que vous avez au moins 18 ans. Vous êtes également d'accord avec notre politique de confidentialité trouvée [ici](#).

2. Admissibilité

laissez-passer d'admissibilité aux retards de vol est fourni aux clients avec des cartes éligibles émises en Europe. Chaque client bénéficie d'inscriptions illimitées par carte admissible par an. Pour accéder à ce service, enregistrez votre vol/s sur le site Web du programme Flight Delay Pass fourni par votre banque émettrice. Vous pouvez vous inscrire à tout moment une fois qu'un vol a été planifié (généralement jusqu'à 364 jours à l'avance) et avant l'heure de départ réelle du vol. Le laissez-passer de retard de vol est fourni à notre discrétion et seuls certains vols commerciaux réguliers sont admissibles à l'enregistrement. Les vols nolisés ne sont pas admissibles à l'enregistrement. Chaque étape d'un voyage à plusieurs étapes nécessite son propre enregistrement de vol séparé, à moins que toutes les étapes du voyage ne partagent le même numéro de vol.

3. Comment utiliser le service

Vous deviendrez admissible au laissez-passer de retard de vol si vous enregistrez votre vol avant l'heure de départ réelle sur le site Web du programme Flight Delay Pass fourni par votre banque émettrice. Nous nous réservons le droit de ne pas fournir de laissez-passer de retard de vol si vous ne parvenez pas à enregistrer avec précision vos coordonnées ou les détails de votre compagnon de voyage. Vous pouvez enregistrer n'importe quel vol à partir d'un aéroport où un salon LoungeKey™ est disponible, et si la compagnie aérienne signale avec précision le retard à notre système de suivi des vols. Si vous essayez d'enregistrer un vol qui ne répond pas à ces conditions, le système vous en informera et vous ne pourrez pas vous inscrire. L'enregistrement d'un vol ne peut être modifié après la soumission d'un enregistrement. Vous devrez annuler votre inscription existante et vous réinscrire avec les nouveaux détails. L'annulation et l'enregistrement après le départ réel du vol ne seront pas autorisés. Le départ de votre vol sera surveillé par notre système de suivi des vols. Sous réserve d'un enregistrement préalable réussi et de la disponibilité du salon, Flight Delay Pass vous fournira, ainsi qu'à votre compagnon de voyage enregistré (le cas échéant) un accès au salon de l'aéroport via LoungeKey™ dans le cas où notre système de suivi des vols indique que votre vol est retardé de plus de 60 minutes (le « seuil de retard »). Vous recevrez un SMS pour vous informer du laissez-passer/es lounge que vous recevez, après quoi le lounge pass/es sera envoyé à votre adresse e-mail enregistrée.

L'accès à votre SMS ou au compte de messagerie que vous avez fourni lors de l'inscription et la possibilité d'afficher votre e-mail d'accès au salon sont une condition d'utilisation du Flight Delay Pass. Un délai qui correspond ou dépasse le seuil de retard peut être annoncé comme une seule période de retard ou à la suite de multiples retards différentiels plus courts. Nous et vous comptons uniquement sur notre système de suivi des vols pour déterminer si vous êtes devenu admissible à l'accès au salon de l'aéroport. Vous acceptez que nous ne justifions pas l'exactitude du système de suivi des vols et vous ne vous y fiez pas pour suivre votre heure de départ de vol. L'accès au salon de l'aéroport vous sera fourni, ainsi qu'à votre compagnon de voyage enregistré (le cas échéant) le même jour (dans un délai de 24 heures) de votre voyage en avion. Il ne peut pas être utilisé un autre jour de votre voyage. Les vols annulés ou reportés au lendemain (24 heures après l'heure de départ prévue du vol) ne seront pas considérés comme retardés et seront traités directement par la compagnie aérienne par le biais de leur propre processus d'indemnisation. Seule la personne désignée, y compris le compagnon de voyage (le cas échéant) dans la confirmation par courriel du Flight Delay Pass, sera admissible à l'accès au salon de l'aéroport. Sous réserve des conditions d'utilisation, les clients qui ont un LoungeKey Pass/es valide et autrement non expiré auront accès au Salon. L'accès au salon doit être traité à l'aide d'authentification visuelle. Chaque client qui souhaite entrer dans un salon doit présenter son laissez-passer valide, une carte d'embarquement valide et une pièce d'identité personnelle. À l'entrée au Salon, Lounge vérifiera que la carte d'embarquement et l'identification personnelle correspondent au laissez-passer LoungeKey. Le laissez-passer de retard de vol vous est fourni, ainsi qu'à votre compagnon de voyage (le cas échéant) sur une base non transférable, non remboursable et non remboursable. LoungeKey Pass/es émis sont valables pendant vingt-quatre (24) heures dans n'importe quel salon où les laissez-passer LoungeKey peuvent être utilisés. Mastercard ne doit fournir aucun crédit pour LoungeKey Pass/es non utilisés. En accédant au salon de l'aéroport, vous et votre compagnon de voyage (le cas échéant) acceptez de respecter les règles et les politiques du salon.

Vous et votre compagnon de voyage (le cas échéant) reconnaissez que d'autres options de restauration et des installations d'affaires ou de conférence à la disposition des clients du salon peuvent faire l'objet de frais supplémentaires. Vous et votre compagnon de voyage (le cas échéant) resterez seuls responsables de ces frais. Nous ne serons pas tenus responsables de ces accusations.

4. Prix et paiement

Ce service est gratuit, compliments de votre banque émettrice.

5. Responsabilité Si

nous ne nous conformons pas à ces conditions, nous ne serons responsables que de la délivrance d'un bon de remplacement d'accès au salon participant. Les bons de remplacement ne sont pas remboursables et ne peuvent pas être échangés contre de l'argent comptant. Pour éviter tout doute, nous ne serons pas tenus de vous rembourser les frais de poche ou les frais d'accès au salon que vous avez engagés à l'aéroport si vous choisissez d'accéder au salon à vos propres frais.

Nous ne serons pas responsables des pertes qui résultent de notre non-respect de ces conditions d'utilisation qui entrent dans les catégories suivantes :

- perte de revenus ou de revenus;
- perte d'activité;
- perte de profits; ou
- perte d'économies prévues.

Nous ne serons pas responsables ou responsables de tout défaut d'exécution ou de retard dans l'exécution de l'une ou l'autre de nos obligations en vertu de ces conditions qui est causée par un événement hors de notre contrôle. Un événement hors de notre contrôle signifie tout acte ou événement hors de notre contrôle raisonnable, y compris sans limitation, grèves, lock-out ou autre action industrielle par des tiers, agitation civile, émeute, invasion, attaque terroriste ou menace d'attaque terroriste, guerre (déclarée ou non) ou menace ou préparation à la guerre, incendie, explosion, tempête, inondation, tremblement de terre, affaissement, épidémie ou autre catastrophe naturelle, ou défaillance des réseaux de télécommunications publics ou privés.

Rien dans cet accord n'exclut ou ne limite notre responsabilité pour :

- responsabilité pour décès ou blessures corporelles causés par notre négligence;
- fraude ou fausse déclaration frauduleuse;
- toute violation des obligations implicites par l'article 12 de la Loi de 1979 sur la vente de biens ou l'article 2 de la Loi de 1982 sur l'approvisionnement en biens et services; ou
- toute autre question pour laquelle il serait illégal pour nous d'exclure ou de tenter d'exclure notre responsabilité.

Lorsque vous utilisez les services de n'importe quel salon d'aéroport participant, toute perte ou responsabilité découlant de l'utilisation de ce salon ou en rapport avec celui-là est la responsabilité du salon participant. Nous ne participerons à aucun différend entre vous et tout salon participant.

Nous ne donnons aucune garantie pour les services de marchandises accessibles par les salons participants. Vous convenez que vous défendez et indemnisez Mastercard, Collinson Group Limited et ses sociétés affiliées ainsi que nos sociétés, administrateurs, dirigeants, employés et agents (collectivement « les parties indemnisées ») contre et que chaque partie indemnisée est inoffensive de tous les passifs, dommages, pertes, réclamations, poursuites, jugements, frais et dépenses (y compris les frais juridiques raisonnables) pour préjudice ou décès d'une personne ou dommages ou destruction de tout bien découlant de l'utilisation du laissez-passer de retard de vol par vous, sauf qu'une telle indemnisation ne s'étend pas aux actes de négligence grave ou d'inconduite délibérée commis par les parties indemnisées.

Le laissez-passer pour retard de vol pour la durée et l'annulation est actif jusqu'à ce que votre Bank.Your d'émission vous avise autrement de l'accès au laissez-passer de retard de vol Mastercard sera révoqué si votre carte/s admissible est/est/est annulé.

Avis Vous

acceptez que la communication avec nous sera principalement électronique. À des fins contractuelles, vous acceptez ce moyen de communication électronique et vous reconnaissez que tous les contrats, avis, informations et autres communications que nous vous fournissons électroniquement respectent toute exigence légale que ces communications soient écrites. Cette condition n'affecte pas vos droits légaux. Vous devez savoir que l'accès à votre e-mail peut être soumis à des frais d'accès internet locaux en fonction de vos propres dispositions individuelles pour l'accès à Internet. Vous convenez que vous serez seul responsable des dépenses engagées pour votre accès au service Flight Delay Pass.

Droit de modifier et de révoquer cet accord

Nous avons le droit de modifier ou de mettre fin à ces conditions avec effet immédiat à tout moment.

Le service à la clientèle Si vous avez une plainte au sujet

de n'importe quel aspect du laissez-passer de retard de vol, veuillez communiquer avec le service à la clientèle du Flight Delay Pass par téléphone ou par courriel. Vous pouvez consulter les coordonnées de la page Contactez-nous sur le site Web du programme Flight Delay Pass. Dès réception d'une plainte de client, nous confirmerons une réponse finale ou vous ferons savoir quand une réponse finale peut être attendue. Notre objectif est de bien faire les choses, la première fois à chaque fois. Si nous faisons une erreur, nous essayerons de le faire rapidement.

Autres conditions importantes

Nous pouvons transférer nos droits et obligations en vertu de ces conditions à une autre organisation, et nous vous informerons toujours par écrit si cela se produit, mais cela n'affectera pas vos droits ou nos obligations en vertu de ces conditions. Ce contrat est entre vous et nous. Aucune autre personne ne peut avoir le droit d'appliquer l'une ou l'autre de ses conditions. Chacun des paragraphes de ces termes fonctionne séparément. Si un tribunal ou une autorité compétente décide que l'un d'eux est illégal, les paragraphes restants resteront en vigueur et en vigueur. Si nous n'insistons pas pour que vous obtempérez l'une de vos obligations en vertu de ces conditions, ou si nous n'appliquons pas nos droits contre vous, ou si nous tardons à le faire, cela ne signifie pas que nous avons renoncé à nos droits contre vous et ne signifie pas que vous n'avez pas à vous conformer à ces obligations. Si nous renoncions à un défaut de votre part, nous ne le ferons que par écrit, ce qui ne signifie pas que nous renoncerons automatiquement à tout défaut ultérieur de votre part. Ces termes sont régis par le droit anglais. Vous et nous acceptons tous les deux de nous soumettre à la compétence exclusive des tribunaux anglais.

LoungeKey Pass pour Mastercard® Flight Delay Pass (MCFDP) - Conditions d'utilisation

LoungeKey Pass est un programme mondial d'accès aux salons d'aéroport qui permet aux clients d'entrer dans certains salons d'aéroport au moyen d'un laissez-passer électronique, d'un code à barres, d'un code QR ou de toute autre forme d'accès telle que détaillée par LKI par écrit de temps à autre à sa seule discrétion (les « moyens d'accès »), dont l'un peut être fourni directement par LKI ou

par l'intermédiaire d'une organisation partenaire. Les moyens d'accès doivent être présentés dans un salon de l'aéroport et seront vérifiés pour valider l'admissibilité du client LoungeKey Pass à entrer et à utiliser le salon de l'aéroport.

1. LoungeKey : désigne la technologie, la plate-forme et le modèle opérationnel sous-jacents qui permettent le programme LoungeKey Pass et l'utilisation des laissez-passer LoungeKey.

2. Le client loungekey pass convient qu'en utilisant le programme, il accepte et accepte ces conditions d'utilisation du laissez-passer MCFDP LoungeKey. Ces conditions d'utilisation du laissez-passer MCFDP LoungeKey prévaudront sur toutes les autres conditions d'utilisation fournies au client relativement à l'utilisation du LoungeKey Pass.

3. L'utilisation des laissez-passer LoungeKey n'est pas transférable, et les clients ne peuvent utiliser un LoungeKey Pass que jusqu'à la date d'expiration indiquée sur le LoungeKey Pass. Un LoungeKey Pass peut ne pas être utilisé par toute personne autre que le client LoungeKey Pass éligible.

4. L'admission dans un salon est conditionnelle à la présentation d'un moyen d'accès admissible, ainsi qu'à une pièce d'identité personnelle, comme un passeport, une carte d'identité nationale ou un permis de conduire.

5. Lors de la présentation des moyens d'accès en entrant dans le salon, les clients de LoungeKey Pass sont tenus d'informer le personnel du salon qu'ils souhaitent entrer dans le salon en utilisant le programme LoungeKey Pass. Le personnel du salon vérifiera l'admissibilité à entrer dans le salon en vérifiant visuellement les moyens d'accès, puis en enregistrant électroniquement les moyens d'accès par l'intermédiaire d'un lecteur de carte, ou en entrant les détails dans un système sécurisé.

6. Le dossier électronique des moyens d'accès du client LoungeKey Pass sera considéré comme une preuve valide de la visite du dit client dans le salon.

7. L'accès aux salons pour les enfants, et les frais pour ces visites, varient d'un salon à l'autre. Il est conseillé au client LoungeKey Pass de vérifier la description du salon individuel avant de voyager.

8. Tous les salons participants sont la propriété et l'exploitation d'organisations tierces. Le client loungekey pass et les invités qui l'accompagnent (le cas échéant) doivent se conformer aux règles et politiques de chaque salon participant, et le client LoungeKey Pass accepte que l'inscription à un salon ne garantisse pas la poursuite accès.. Le client loungekey pass accepte que LKI et ses sociétés affiliées n'ont aucun contrôle sur la décision de l'exploitant du salon d'admettre ou non un client LoungeKey Pass, le nombre de personnes autorisées dans n'importe quel salon à tout moment, les installations offertes, les horaires d'ouverture/fermeture, la durée que les clients de LoungeKey Pass peuvent passer dans le salon, et les frais payables pour les visites prolongées dans les salons ou le personnel

employé par les salons. LKI fera des efforts raisonnables pour s'assurer que les avantages et les installations sont disponibles comme annoncé, mais le client accepte LKI et ses sociétés affiliées ne garantissent pas, ni garantir en aucune façon, que tous les avantages et les installations seront disponibles au moment de la visite du client.

9. Le client loungekey pass accepte en outre que LKI et ses sociétés affiliées ne sont pas responsables de toute perte pour le client, ou les invités qui l'accompagnent (le cas échéant) découlant de la fourniture ou de la non-fourniture (en tout ou en partie) de l'un des avantages et des installations annoncés.

10. Les salons participants n'ont aucune obligation d'annoncer des vols, et le client loungekey pass accepte que LKI et ses sociétés affiliées ne soient pas tenues responsables de toute perte directe ou indirecte résultant de la non-embarquement de leurs clients et/ou des invités qui l'accompagnent. vol(s). Il incombe au client de vérifier les conditions d'entrée pertinentes pour tout pays visité et d'avoir la documentation de voyage correcte pour le voyage.

11. La fourniture de boissons alcoolisées gratuites (lorsque la loi locale le permet) est à la discrétion de chaque exploitant de salon et, dans certains cas, peut être limitée ou indisponible. Dans de tels cas, le client est responsable de payer les frais de consommation supplémentaires directement au personnel du salon. (Voir les descriptions des salons individuels pour plus de détails.)

12. Les installations téléphoniques et Wi-Fi, le cas où elles sont disponibles, varient d'un salon à l'autre et sont fournies à la discrétion de l'exploitant du salon. L'utilisation gratuite des installations téléphoniques est normalement limitée aux appels locaux seulement. Les frais pour toutes les autres installations de salon sont à la discrétion de chaque exploitant de salon, et le client LoungeKey Pass est responsable de les payer directement au personnel du salon.

13. L'admission dans les salons est strictement soumise aux clients du LoungeKey Pass en possession d'un billet d'avion valide et de documents de voyage pour le même jour de voyage. compagnie aérienne aéroport et les autres employés de l'industrie du voyage voyageant avec des billets à tarif réduit peuvent ne pas être admissibles à l'accès. En dehors des États-Unis, les billets d'avion doivent être accompagnés d'une carte d'embarquement valide pour un vol au départ, c'est-à-dire les passagers sortants seulement. Veuillez noter que certains salons en Europe sont situés dans les zones Schengen désignées de l'aéroport, ce qui signifie que l'accès n'est fourni à ces salons que si les clients du LoungeKey Pass voyagent entre les pays Schengen (une liste à jour des pays Schengen est détaillée à http://ec.europa.eu/dgs/home-affairs/what-we-do/policies/borders-and-visas/schengen/index_en.htm).

14. L'admission dans les salons est soumise aux clients du LoungeKey Pass et à tous les clients (y compris les enfants) qui se comportent et s'habillent conformément aux conditions du salon

concerné, et toute personne qui ne respecte pas ces conditions peut être priée de quitter les salons. LKI et ses sociétés affiliées ne sont pas responsables de toute perte subie par le client et/ou les clients, lorsqu'un exploitant de salon a refusé l'admission parce que le client et/ou les invités ne se sont pas conformés à ces conditions.

15. Dans toute la mesure permise par la loi, LKI et ses sociétés affiliées n'acceptent aucune responsabilité pour les actions du client LoungeKey Pass lors de l'utilisation d'un salon participant, et ne sont pas responsables des effets personnels apportés dans un salon par les clients de LoungeKey Pass.

16. Tout perdu, volé ou les moyens d'accès endommagés doivent être notifiés à l'organisation client concernée, qui est responsable de fournir un remplacement. LKI n'est pas responsable du remplacement des moyens d'accès perdus, volés ou endommagés et ne sera pas responsable de l'incapacité d'un client LoungeKey Pass d'accéder aux salons pendant toute période. Les moyens d'accès sont en cours de remplacement.

17. LKI et ses sociétés affiliées ne sont pas tenues responsables des litiges ou réclamations qui peuvent survenir entre le client loungekey pass et/ou tout invité et un exploitant de salon, et ni LKI ni ses sociétés affiliées ne sont responsables des coûts, dommages, pertes ou dépenses liés à ces litiges.

18. LKI et ses sociétés affiliées se réservent le droit, à tout moment à leur seule discrétion et sans préavis, de révoquer la validité des laissez-passer LoungeKey ou de mettre fin au programme LoungeKey Pass.

19. Le client du LoungeKey Pass convient qu'il défendra et indemnifiera LKI et ses sociétés affiliées, ses administrateurs, dirigeants, employés et agents (collectivement « les parties indemnisées ») contre et tiendra chaque partie indemnisée inoffensive de tous les passifs, dommages-intérêts, pertes, réclamations, poursuites, jugements, dépens et dépenses (y compris les frais juridiques raisonnables) pour le préjudice ou le décès d'une personne ou les dommages ou destructions de biens découlant de l'utilisation d'un salon par le client loungekey pass ou toute autre personne accompagnant le client loungekey pass, sauf qu'une telle indemnisation ne s'étend pas aux actes de négligence grave ou d'inconduite délibérée des parties indemnisées.

20. LKI et ses sociétés affiliées ne font aucune déclaration quant aux revenus, aux accises ou d'autres responsabilités fiscales des clients loungekey pass à la suite de leurs laissez-passer LoungeKey. Il est conseillé aux clients de consulter leur comptable ou conseiller fiscal pour obtenir de plus amples renseignements. Le client est seul responsable de toute obligation fiscale à la suite de le programme LoungeKey Pass.

21. En participant au programme LoungeKey Pass, le client consent à ce que toutes les données

personnelles soient utilisées conformément à la politique de confidentialité de LoungeKey, disponible à <https://loungefinder.loungekey.com/privacy-policy>, ou disponible sur demande écrite à LKI et à ses sociétés affiliées.

22. Tout client loungekey pass ayant des préoccupations ou des plaintes doit contacter LKI, et toutes les plaintes relatives à toute visite dans le salon doivent être faites directement à LKI dans les six mois suivant la visite du salon concerné.

23. LKI et ses sociétés affiliées essaient continuellement d'améliorer le service qu'elles fournissent aux clients de LoungeKey Pass; par conséquent, LKI et ses sociétés affiliées peuvent occasionnellement surveiller les appels téléphoniques des clients de LoungeKey Pass afin de maintenir et d'améliorer les services.

24. LKI et ses sociétés affiliées se réservent le droit, à tout moment, d'apporter des modifications à ces conditions d'utilisation du laissez-passer MCFDP LoungeKey sous réserve de donner aux clients un préavis raisonnable, le cas échéant, dans les circonstances.

25. Dans la mesure permise par la législation ou la réglementation locale, ces conditions d'utilisation du laissez-passer MCFDP LoungeKey sont régies et interprétées conformément à la loi anglaise, et LoungeKey et le client du LoungeKey Pass se soumettent à la compétence non exclusive des tribunaux anglais pour résoudre tous les différends qui en découlent.

26. Toute disposition de ces conditions d'utilisation du laissez-passer MCFDP LoungeKey déclarées nulles ou inapplicables par une autorité ou un tribunal compétent est, dans la mesure où elle est invalide ou inapplicable, est considérée comme séparable et n'affecte pas les autres dispositions de ces conditions d'utilisation du laissez-passer MCFDP LoungeKey.

27. S'il y a un conflit de sens entre la version anglaise de ces conditions d'utilisation du mcfdp LoungeKey Pass et toute version ou traduction de ces conditions d'utilisation du laissez-passer MCFDP LoungeKey, la version anglaise prévaut.